



MUNICIPALITÉ DE

La Bostonnais

Avis public d'élection

Municipalité : La Bostonnais

Date du scrutin : 1 novembre 2026

Par cet avis public, Natalie Jalbert présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité,

1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :
Poste de conseillère ou conseiller 1
Poste de conseillère ou conseiller 3
Poste de conseillère ou conseiller 4
Poste de conseillère ou conseiller 6
2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau de la présidente d'élection ou de l'adjointe désignée pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant aux jours et aux heures suivants.

Du 18 septembre au 2 octobre 2026

Horaire

Lundi	De 8h00 à 12h00	De 12h30 à 16h30
Mardi	De 8h00 à 12h00	De 12h30 à 16h30
Mercredi	De 8h00 à 12h00	De 12h30 à 16h30
Jeudi	De 8h00 à 12h00	De 12h30 à 16h30

Attention : le vendredi 2 octobre 2026 le bureau sera ouvert en continu de 9 h à 16 h 30.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes.

Jour du scrutin : dimanche 1 novembre 2026 de 10 h à 20 h.

Jour de vote par anticipation : dimanche 25 octobre 2026 de 12 h à 20 h.

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au 20 octobre 2026 à votre présidente d'élection de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile. Il en va de même pour votre proche aidant.

4. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Guylaine Baillargeon.
5. Vous pouvez joindre la présidente d'élection à l'adresse et aux numéros de téléphone ci-dessous.

Présidente d'élection

Adresse 15, rue de l'Église, La Bostonnais

Téléphone : 819-523-5830, 819-805-0172 ou le 873-715-5171

Fait à La Bostonnais, le 20 août 2026



Natalie Jalbert, présidente d'élection